

Mémoire

ECTS : 9

Description du contenu de l'enseignement :

Le sujet du mémoire est spécifique à chaque étudiant sur la base de propositions qu'il peut faire, en accord avec le corps enseignant et le directeur de mémoire choisi parmi celui-ci.

Un atelier de préparation au mémoire est prévu dès le début de l'année de façon à expliquer la nature du travail demandé et à orienter les étudiants dans la recherche et la définition de leur sujet.

Compétence à acquérir :

Le mémoire de fin d'année est l'occasion pour les étudiants de mobiliser l'ensemble des connaissances acquises pour analyser en profondeur un sujet discuté avec le corps enseignant, de montrer ainsi la capacité à rechercher les bonnes sources d'information, analyser, synthétiser et problématiser les différents aspects du sujet retenu.

Mode de contrôle des connaissances :

Outre la remise du document écrit, le mémoire fait l'objet d'une soutenance orale en présence du directeur de mémoire.

Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16